

Page 2 | [Les Maladies à Déclaration Obligatoire](#) | [Les méningites virales](#) |

Page 3 | [L'asthme infantile](#) |

Page 4-5 | [Les indicateurs non spécifiques de morbidité et mortalité](#) |

| Situation en Rhône-Alpes |

- La diminution du nombre de cas de rougeole se poursuit.
- Le nombre important de méningites virales diagnostiquées aux urgences lors du mois de septembre semblent annoncer une nouvelle augmentation pour cet automne, ce qui est observé au niveau national.
- Le nombre de diagnostics posés pour l'asthme, chez les enfants de 2 à 14 ans, connaît une augmentation marquée à partir de la semaine 35 (du 29 août au 04 septembre 2011) et coïncide avec la rentrée scolaire. Cela correspond aux tendances habituellement observées pour cette pathologie.

| Actualités |

Grippe

La surveillance des cas graves de grippe, mise en place par l'InVS, est reconduite cette année et commencera début novembre 2011. Cela est justifié par le fait que dans l'hémisphère Sud, une co-circulation des virus A (H1N1 et H3N2) et B a été observée. Même si la souche prédominante varie selon les pays, la circulation de la souche H1N1 fait craindre des cas graves chez les plus jeunes et la souche H3N2 risque d'entraîner plus de complications chez les personnes âgées.

La nouvelle campagne de vaccination de la grippe saisonnière se déroulera du 29 septembre 2011 au 31 janvier 2012, avec pour priorité d'améliorer significativement le taux de couverture vaccinale. Cette mobilisation est d'autant plus importante que la dernière campagne nationale a été marquée par une baisse de la vaccination des populations à risque. En effet, le taux de couverture vaccinale était de 51,8% en 2010 contre 60,2% en 2009 pour l'ensemble des personnes à risque.

Les professionnels de santé, qui tiennent un rôle essentiel auprès des populations à risque, sont particulièrement mobilisés cette année.

En 2010, les médecins généralistes, infirmiers et sages-femmes libéraux bénéficiaient de la prise en charge à 100% du vaccin contre la grippe saisonnière. Désormais les pédiatres, pharmaciens et masseurs kinésithérapeutes libéraux en bénéficient également. Cette mesure est nécessaire pour assurer la continuité des soins en période épidémique.

S'appuyant sur le calendrier vaccinal 2011, la campagne de vaccination de l'Assurance Maladie intègre de nouvelles populations à risque. Parmi les nouveaux publics concernés, il faut souligner l'extension du dispositif aux personnes souffrant d'une pathologie coronarienne, aux femmes enceintes à partir du 2^{ème} trimestre et aux personnes obèses ayant un indice de masse corporelle supérieur ou égal à 30. Ils viennent s'ajouter aux populations à risque qui bénéficient habituellement de la prise en charge du vaccin à 100%.

Au 29 septembre, toutes les officines ont reçu leur stock de vaccins, et les bons de vaccination gratuite sont progressivement adressés aux personnes ciblées par l'Assurance Maladie. Selon les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé, ce vaccin intègre les trois souches des virus grippaux qui ont circulé au cours de la saison précédente (A H1N1, A H3N2 et B).

| Sources de données |

- les données agrégées d'activité collectées sur le serveur régional de veille et d'alerte « **Oural** » renseigné quotidiennement par l'ensemble des services d'urgence et des Samu de la région Rhône-Alpes (nombre de passages aux urgences, nombre d'affaires traitées par les Samu) ;
- les données sur les diagnostics issues du dispositif de surveillance **SurSaUD®** regroupant les services d'urgences des hôpitaux participant au réseau **Oscour®** (Organisation de la surveillance coordonnée des urgences) et les associations **SOS Médecins** ;
- les données de mortalité issues des **services d'Etat-Civil** qui transmettent en continu les déclarations de décès à l'INSEE ;
- les données de surveillance du **réseau Sentinelles** (réseau de médecins généralistes libéraux) ;
- les données sur les Maladies à Déclaration Obligatoire signalées à l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes.

Remerciements au réseau Sentinelles, aux associations SOS Médecins, aux services d'urgences et SAMU, aux équipes de l'ARS chargées de la veille sanitaire, ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.

Maladies à Déclaration Obligatoire (sources : déclarations reçues par l'ARS, SurSaUD®)

Nombre de MDO par type et par semaine de survenue du 04/07/2011 au 25/09/2011 en Rhône-Alpes (hors tuberculose, VIH et Hépatite B)

Maladie	S33	S34	S35	S36	S37	S38	Total
Hépatite A aiguë	1	1	1	1		1	5
Infection Invasive à Méningocoque				3			3
Légionellose	3	8	4	8	5	1	29
Listériose		1		1	1		3
Rougeole	4	1	3	1	4	2	15
Toxi-Infection Alimentaire Collective	2	5	3	4	5		19

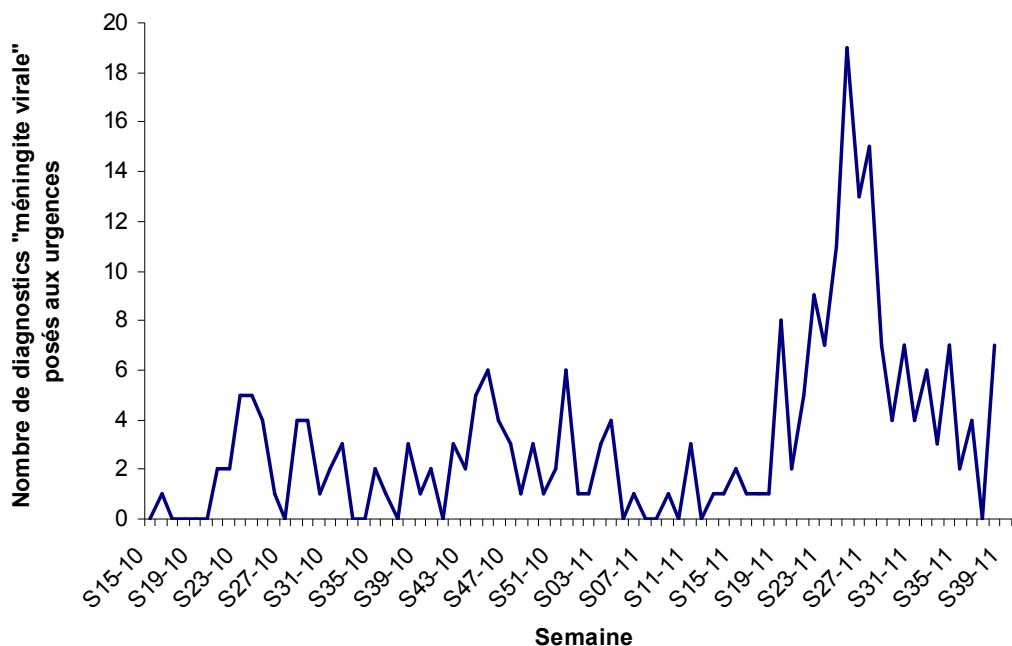
Données provisoires non encore validées par l'InVS

La diminution du nombre de cas de rougeole se poursuit.

Aucune activité particulière n'est observée concernant les autres maladies à déclaration obligatoire.

Méningites virales (source : SurSaUD®)

Diagnostiques de méningites virales posés dans 30 services d'urgences de Rhône-Alpes du 12/04/2010 au 25/09/2011



Au niveau national, les services d'urgences appartenant au réseau Oscour® ont observé une augmentation du nombre de passages aux urgences pour méningites virales, plus précoce qu'en 2010, année peu épidémique. Cette augmentation s'est accélérée au cours du mois de juin avec un pic observé en semaine 25 (du 20 au 26 juin), suivi d'une décroissance du nombre des cas en août et une ré-ascension dans les premiers jours de septembre laissant présager un second pic automnal.

Par ailleurs, le CNR a noté une circulation active des entérovirus ce qui risque d'accroître le nombre de cas de méningites virales.

Au niveau de la région Rhône-Alpes, les mêmes tendances ont été observées, et les valeurs hautes du mois de septembre semblent annoncer une nouvelle augmentation des cas de méningites virales pour cet automne.

Les Maladies à Déclaration Obligatoire sont signalées aux médecins de la CRVGS (Cellule Régionale de Veille et Gestion Sanitaire) dans chaque Délégation Territoriale de l'ARS par les cliniciens et biologistes qui les suspectent ou les diagnostiquent.

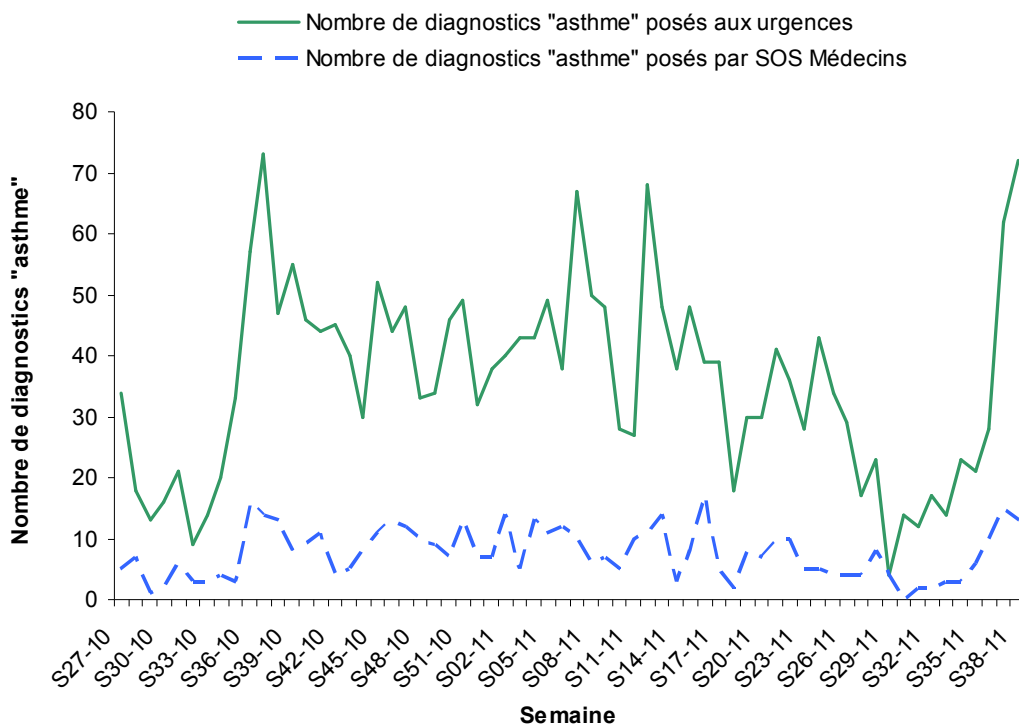
Les équipes de la CRVGS transmettent les déclarations reçues à l'Institut de veille sanitaire et mettent en place les mesures de contrôle nécessaires.

Les maladies les plus fréquemment signalées, à l'exception de la tuberculose, pendant les 6 dernières semaines sont présentées dans le tableau ci-contre.

Ces données sont provisoires, du fait d'éventuels délais de transmission de déclarations à l'ARS.

Actuellement, 48 services d'urgences en Rhône-Alpes participent au réseau Oscour® et transmettent quotidiennement à l'InVS leurs résumés de passages aux urgences (RPU). Sur ces 48 services, seuls 30 ont un historique suffisant et sont ainsi pris en compte dans le graphique.

Nombre de diagnostics « asthme » posés aux urgences et par SOS Médecins en Rhône-Alpes chez les enfants de 2 à 14 ans du 05/07/2010 au 25/09/2011



En Rhône-Alpes, il existe 5 associations SOS Médecins situées à Grenoble, Saint-Etienne, Lyon, Chambéry et Annecy. SOS Médecins Chambéry ne code pas les diagnostics, d'où l'absence de données pour cette association.

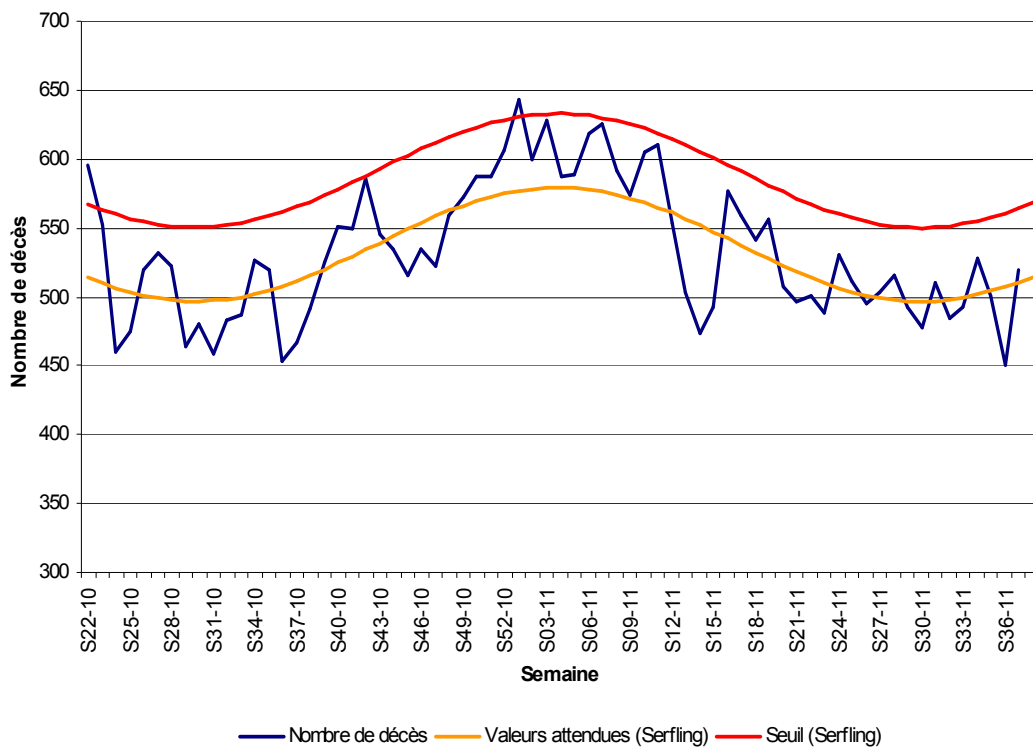
Le nombre de diagnostics posés pour l'asthme, chez les enfants de 2 à 14 ans, connaît une augmentation marquée à partir de la semaine 35 (du 29 août au 04 septembre 2011). Cette augmentation est observée du côté des associations SOS Médecins comme du côté des urgences. Le même pic est observé en 2010 à la même période. En ce qui concerne les enfants de moins de 2 ans et les adultes de plus de 15 ans, aucune tendance particulière n'est mise en évidence.

Dans de nombreux pays de l'hémisphère nord, a été décrit un pic d'exacerbation de l'asthme chez l'enfant en septembre se traduisant par une augmentation des recours aux urgences¹. Cette épidémie semble être liée à la recrudescence des épisodes d'infections virales respiratoires lors de la reprise de la vie en collectivité après les vacances scolaires estivales. D'autres facteurs, comme l'exposition à la pollution de l'air intérieur ou extérieur, notamment par des allergènes, ou l'arrêt du traitement de fond pendant les vacances, pourraient également jouer un rôle et expliquer l'exacerbation de l'asthme au moment de la rentrée scolaire.

1: groupe de travail sur les recours en urgence pour asthme, Institut de veille sanitaire « Recours en urgence pour asthme » février 2009

**| Indicateurs non spécifiques de morbidité et mortalité
(sources : SurSaUD[®], serveur « Oural », services d'Etat-Civil) |**

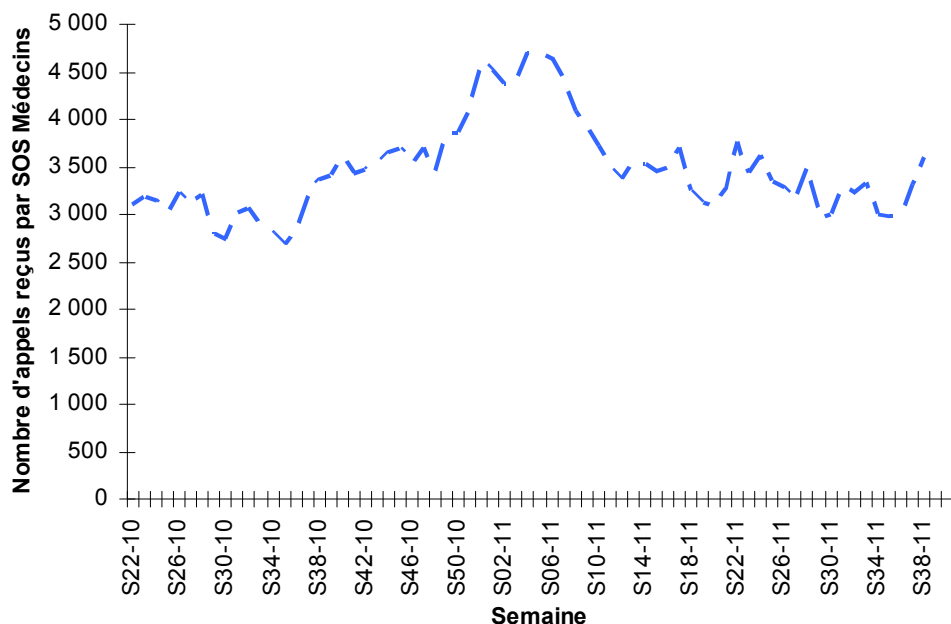
Nombre hebdomadaire de décès, toutes causes, enregistrés dans les services d'Etat-Civil de 65 communes informatisées en Rhône-Alpes du 31/05/2010 au 18/09/2011 (attention : la semaine du 19 au 25 septembre est manquante car incomplète)



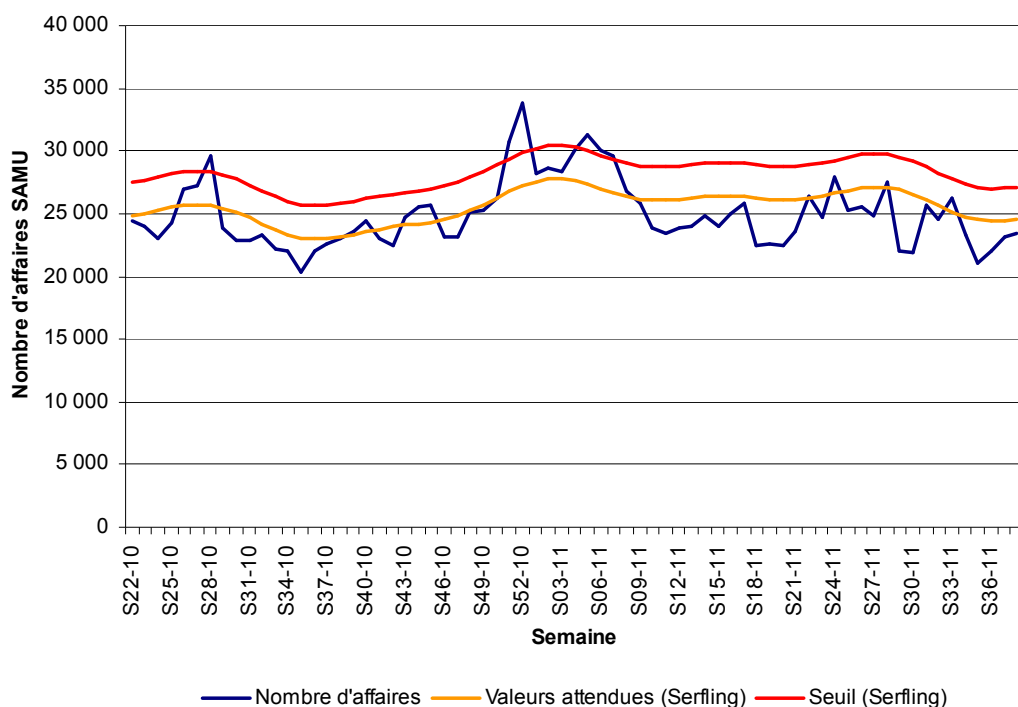
65 services d'état civil de Rhône-Alpes saisissent sur un serveur de l'INSEE les décès survenus sur leur commune. Les communes les plus grandes et celles où sont localisés les grands centres hospitaliers sont informatisées, notamment :

- Belley, Bourg-en-Bresse et Viriat dans l'Ain ;
- Annonay et Aubenas dans l'Ardèche ;
- Montélimar, Romans-sur-Isère et Valence dans la Drôme ;
- Bourgoin-Jallieu, Grenoble et La Tronche dans l'Isère ;
- Roanne et Saint-Etienne dans la Loire ;
- Bron, Lyon et Villeurbanne dans le Rhône ;
- Chambéry en Savoie ;
- Ambilly, Annecy et Thonon-les-Bains en Haute-Savoie.

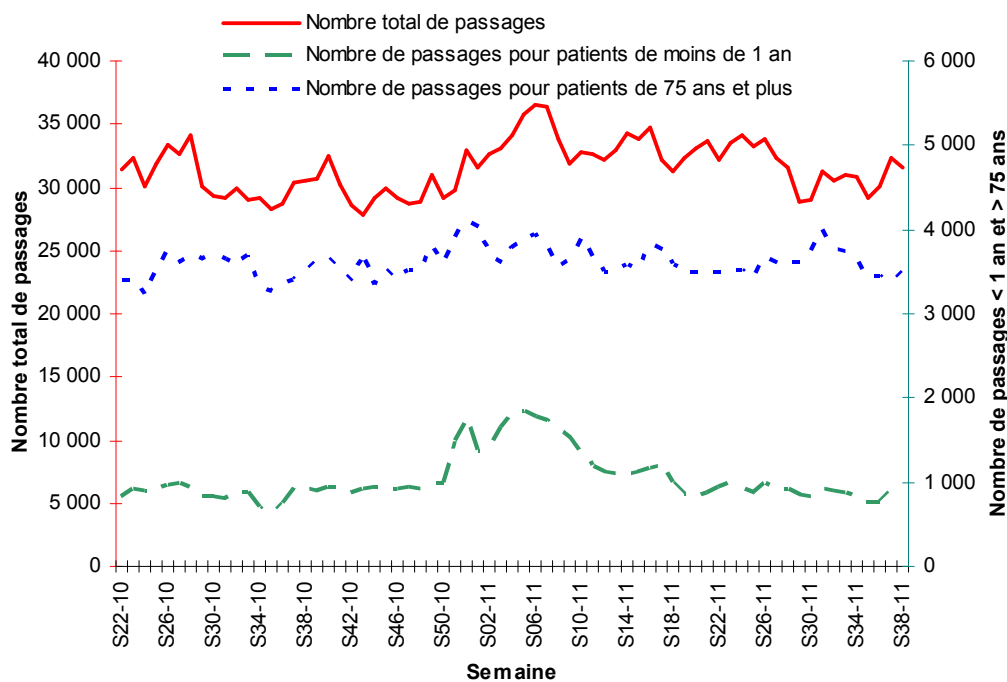
Nombre hebdomadaire d'appels codés par les 5 associations SOS Médecins de Rhône-Alpes, du 31/05/2010 au 25/09/2011



Nombre hebdomadaire d'affaires traitées par les 9 SAMU de Rhône-Alpes du 31/05/2010 au 25/09/2011



Nombre hebdomadaire de passages dans les 70 services d'urgences de Rhône-Alpes du 31/05/2010 au 25/09/2011



Aucune activité particulière n'est mise en évidence cette semaine.

La région Rhône-Alpes compte 70 services d'urgence et 9 SAMU qui renseignent quotidiennement leur volume d'activité sur le serveur « Oural ».

Directrice de la publication :

Dr Françoise WEBER,
directrice générale de l'InVS

Rédacteur en chef :

Olivier Catelinois, responsable de la CIRE
Rhône-Alpes

Comité de rédaction :

Delphine Berquier
Geneviève Dennetière
Laurène Peckeu
Marielle Schmitt
Marion Sindezingue
Alexandra Thabuis

Diffusion :

CIRE Rhône-Alpes
ARS Rhône-Alpes
129, rue Servient
69 418 LYON Cedex 03
Tel : 04 72 34 31 15
Fax : 04 78 60 88 67
Mail :
ars-rhonealpes-cire-alerte@ars.sante.fr